Une étude nationale sur les obstacles aux continuités écologiques

Crédit photo : Cerema

Dans le cadre de la Stratégie Nationale biodiversité dont l'un des objectifs est de restaurer les continuités écologiques utiles à la biodiversité, le Cerema développe pour le ministère de la Transition écologique une méthodologie d'identification et de priorisation des obstacles. l'objectif est ensuite de construire une base de données et une cartographie nationales.

Les **continuités écologiques** d’un territoire se composent de plusieurs éléments (illustration ci-contre pour la sous-trame forestière et les mares) :

- **Les réservoirs de biodiversité** : espaces où la biodiversité est la plus riche et où les espèces peuvent effectuer leur cycle de vie (repos, alimentation, reproduction)
- **Les corridors écologiques** : zones servant aux déplacements des espèces entre les réservoirs de biodiversité ;
- **Les cours d’eau et canaux** : éléments pouvant à la fois avoir un rôle de réservoirs et de corridors.

Ces continuités peuvent être interrompues par des **obstacles d'origine anthropique**, se traduisant par une rupture réduisant ou empêchant la libre circulation des espèces.

Ces obstacles, dénommés "points noirs" peuvent être ponctuels, linéaires ou surfaciques et de diverses natures (infrastructure de transport, seuil ou chute d’eau au sein d’un ouvrage hydraulique, milieux dégradés, paysages simplifiés, conurbation, sols artificialisés ou anthropisés, pollution lumineuse, chimique, sonore, etc.).

Liens utiles
En savoir plus